



santé
famille
retraite
services

ACTION SOCIALE SASPA

DEMANDE D'AIDE
EQUIPEMENT MENAGER / MOBILIER

(montant maximum : 300 € par an)

ESSS09362

Caisse d'affiliation : MSA

(A remplir par l'ASS SASPA)

Conditions d'attribution :

- Être bénéficiaire du SASPA
- Bénéficiaire de l'allocation supplémentaire (ex. Fonds national de solidarité)
- Ne pas avoir la qualité de veuve de guerre (aides accordées par l'Office Départemental des anciens combattants)
- Ne pas avoir de dettes envers le SASPA
- Disposer de capitaux mobiliers inférieurs à 5 000 € (total du solde de tous les comptes bancaires et placements divers)

Ce document doit être dûment complété et retourné **avec tous les justificatifs** à l'adresse suivante :

Par courrier : Site de numérisation SASPA
15 avenue Paul Doumer
54507 Vandoeuvre-lès-Nancy cedex

OU

Par votre Espace privé sur le site internet MSA :

Rubriques : Contacts & échanges / Envoyer un document
Indiquez dans votre message : « Demande d'aide ASS SASPA »

DEMANDEUR	<p>Numéro de sécurité sociale : _ (Numéro sur la carte vitale)</p> <p>Nom : _____</p> <p>Prénoms : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code Postal : _ _ _ _ _ _ Ville : _____</p> <p>Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>Situation familiale : <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> En couple <input type="checkbox"/> Veuf(ve)</p>
CONJOINT	<p>Numéro de sécurité sociale : _ (Numéro sur la carte vitale)</p> <p>Le conjoint est-il : <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> En activité <input type="checkbox"/> Allocataire du SASPA</p>

AIDE SOLLICITÉE	<p>Votre lieu de résidence : <input type="checkbox"/> Vous vivez à votre domicile <input type="checkbox"/> Vous êtes hébergé <input type="checkbox"/> Vous vivez en maison de retraite <input type="checkbox"/> Vous êtes hospitalisé</p> <p>Objet acheté : _____</p> <p>Je sollicite une aide d'un montant de : _____ € (montant maximum : 300 € par an)</p> <p><i>(Le montant accordé est attribué dans la limite d'un reste à charge 20% du montant de la facture et d'un plafond annuel de 600 € toutes aides confondues- hors aides amélioration habitat, aides exceptionnelles et aides au maintien à domicile)</i></p>
------------------------	---

La MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L.114-9 du Code de la Sécurité Sociale – Article L.851-2 du Code de la Construction et de l'Habitation). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude, de fausse déclaration, de manquement aux obligations déclaratives, d'inexactitude ou de caractère incomplet des informations recueillies (Article L.583-3 du Code de la Sécurité Sociale – Article L.852-1 du Code de la Construction et de l'Habitation – sans préjudice des sanctions pénales encourues).

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole – 19, rue de PARIS 93000 Bobigny, qui a désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre caisse de MSA de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la CCMSA. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre 1er du titre 1er du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Signature du demandeur

Fait à : _____ Le : ____/____/____

JUSTIFICATIFS Toutes les pièces doivent être fournies obligatoirement	Devis (pour accord) ou facture (pour paiement) au nom du demandeur
	Déclaration de ressources complétée et signée (Avis d'imposition non accepté) [/!/] indiquez les montants présents sur les comptes bancaires livrets et placements divers]

Caisse d'affiliation : MSA _____

(A remplir par l'ASS SASPA, si différente de la caisse de résidence)

Montants présents sur les comptes bancaires, épargne et placements - Déclaration de ressources -

(Avis d'imposition, avis de paiement CAF ou MSA non acceptés)

DEMANDEUR	Número de sécurité sociale : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (Número sur la carte vitale)
	Nom : _____
	Prénoms : _____
	Adresse : _____
	Code Postal : _ _ _ _ _ _ Ville : _____

	Solde du compte (montants imposables ou non) Indiquez le MONTANT présent sur chaque compte au moment de la demande
Compte courant	
Livret A	
Livret B	
Compte épargne sur livret	
Livret d'Épargne Populaire (LEP)	
Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)	
Obligations - Actions	
Plan Épargne en Action (PEA)	
Plan Épargne Logement (PEL)	
Compte Épargne Logement (CEL)	
Comptes à terme (CAT)	
Autres (assurance-vie, etc.)	

Fait à : _____	Le : ___/___/____	Signature du demandeur
----------------	-------------------	------------------------

La MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L.114-9 du Code de la Sécurité Sociale – Article L.851-2 du Code de la Construction et de l'Habitation). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude, de fausse déclaration, de manquement aux obligations déclaratives, d'inexactitude ou de caractère incomplet des informations recueillies (Article L.583-3 du Code de la Sécurité Sociale – Article L.852-1 du Code de la Construction et de l'Habitation – sans préjudice des sanctions pénales encourues).

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole – 19, rue de PARIS 93000 Bobigny, qui a désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre caisse de MSA de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la CCMSA. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre 1er du titre 1er du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.